

beaucoup plus de temps pour qu'elles le soient, je n'espère pas avoir une tâche aussi facile.

Une VOIX : Faites comme si elles l'étaient.

M. DAVIN : En agissant ainsi, j'abandonnerais l'honorable monsieur trop facilement, car je vais parler du boubrier où se trouve maintenant l'un de ses collègues. J'ai ici la *Tribune* de Winnipeg. Je ne crois pas que l'on doive attacher beaucoup d'importance aux assertions de ce journal, car si je ne me trompe, il dénonce aujourd'hui un projet de chemin de fer en faveur duquel il parlait énergiquement, il y a quatre ou cinq jours, disant en termes formels que cette entreprise serait un bienfait pour le Manitoba et le Nord-Ouest. On dirait qu'il s'est passé quelque chose d'extraordinaire à la *Tribune*. Je ne sais pas si on lui a mis des lunettes d'or pour lui faire voir les choses sous un jour tout à fait différent. Le 17 juin, sept jours avant que l'honorable député de Lisgar (M. Richardson) eût été élu, la *Tribune* a publié un article intitulé *Les candidats du Manitoba*—ce groupe indépendant et précieux de députés, venus ici pour nous montrer comment agissent les hommes libres de l'ouest, qui sont censés posséder beaucoup plus de courage que les autres habitants du Canada. La *Tribune* parle particulièrement de M. McCarthy, dont le nom précédait avec raison celui de l'honorable député de Lisgar. Voici ce que ce journal dit de M. McCarthy :

Il n'est pas nécessaire de parler longuement des qualités de Dalton McCarthy, qui est connu par toute la Confédération.

A ce sujet, je dirai jusqu'où M. McCarthy était le favori du Nord-Ouest. Il a pris le Nord-Ouest sous sa protection ; la dualité de langage dans les Territoires du Nord-Ouest blessait son âme sensible ; le système scolaire des Territoires du Nord-Ouest l'offensait dans ces sentiments les plus chers. Nous avons aujourd'hui précisément l'état de choses qui existait lorsque l'honorable député parlait violemment en cette ville sur les tribunes et dans la Chambre pour fomenter dans ce pays les divisions de race et de religion. Mais où est-il aujourd'hui ?

M. BENNETT : Il est sous la grange.

M. DAVIN : Je dirai qu'il est sous la grange, je suppose, pour employer la phrase classique qui a pour auteur l'honorable député de Lisgar (M. Richardson). Voici donc ce que dit ce journal de l'honorable député de Lisgar (M. Richardson) :

De M. Richardson, le candidat opposé à la coercition, dans Lisgar, dont les relations avec ce journal sont bien connues, nous dirons seulement que, une fois en parlement, il remplira tous les engagements qu'il a pris, il défendra tous les principes qu'il a émis comme candidat.

Et les engagements qu'il a pris étaient l'insertion dans la liste des articles admis en franchise du fil d'engrègement, du fil de fer barbelé, des instruments aratoires, du pétrole et des cotons. Richardson et l'entrée en franchise des instruments aratoires ! Oh sont aujourd'hui Richardson et les instruments aratoires en franchise ?

Une VOIX : Encore sous la grange.

M. DAVIN : Oh ! il n'est plus sous la grange, car la pluie a cessé et le soleil brille, et le fashionable Richardson oublie les cultivateurs, et jouit de *Potium cum dignitate* qui appartient au partisan favorisé d'un gouvernement heureux.

M. DAVIN.

M. CAMPBELL : Adopté.

M. DAVIN : Oh ! non. Je sais que vous aimeriez que la motion fût adoptée, et je ferais n'importe quoi pour obliger mon honorable ami (M. Campbell), mais il m'est impossible de m'interrompre maintenant pour lui. Puis, le 19 juin, nous avons l'étonnant en-tête, et nous savons l'énorme quantité d'en-tête que nous avons eue en cette Chambre depuis quelque temps. Il me faut suivre ces hommes supérieurs dont l'indépendance est pour moi l'objet d'une si grande admiration. Il m'est impossible de dire combien j'admire les hommes brillants qui étonnent le monde sur les sièges de la droite.

Voici la *Tribune* du 19 juin, et voici l'en-tête qui me saute aux yeux.

Les patrons ne seront pas dupés !

M. McMILLAN : Et il vous a été impossible de les duper.

M. DAVIN : Je n'ai jamais tenté de les duper. L'honorable député veut-il dire que le gouvernement peut faire ce qu'il m'a été impossible de faire ? Je conviens que jusqu'à présent vous les avez dupés, mais vous ne pouvez pas toujours les duper.

Les patrons ne seront pas dupés.

Voilà l'assurance donnée par cet en-tête. Mais nous avons ici une chose beaucoup plus importante aujourd'hui que tout ce que pourrait dire l'honorable député de Lisgar (M. Richardson) ; nous avons l'assertion de mon honorable ami, le ministre de l'Intérieur. Il se rappellera qu'il a été un des orateurs les plus éminents au patinoir Brydon, à Winnipeg, et que son discours contenait un paragraphe intitulé : "La politique nationale mise en accusation." Voici ce qu'il disait :

Je dirai que quels que soient les arguments que l'on puisse apporter en faveur de la politique nationale dans l'est, l'on ne peut en apporter aucun dans cette partie-ci du pays, où elle a nui au progrès de la classe agricole. Un homme connaissant bien les faits a déclaré que l'engrègement Massey-Harris, qui coûtait \$140 à Winnipeg, coûtait \$75 à Glasgow. Ici, le cultivateur canadien paie des impôts injustes par comparaison avec ses concurrents. Les grands concurrents des cultivateurs canadiens sont, entre autres, ceux de la République Argentine, où les instruments aratoires coûtent à peu près la moitié de ce qu'ils coûtent ici. D'autres concurrents sont les Australiens. Le temps n'est-il pas arrivé de songer à ces choses et de voir si l'on ne pourrait pas protéger d'une façon quelconque le cultivateur qui doit lutter contre ces concurrents, lesquels diminuent le prix du blé à 40 cents le boisseau ? N'est-il pas temps d'oublier le parti et de faire quelque chose pour le bien du pays ?

Voilà ce que disait mon honorable ami, le ministre de l'Intérieur. Cependant, le droit dont sont frappés les instruments aratoires est le même aujourd'hui que lorsqu'il a prononcé ce discours ; le droit qui protège la compagnie Massey-Harris est le même que lorsque mon honorable ami a fait ce discours ; plus que cela, le fer dont se servent la compagnie Massey-Harris et l'honorable membre de cette Chambre qui fabrique des instruments aratoires, se vend moins cher ; ces industriels se trouvent dans une meilleure position, et le droit imposé sur les instruments restent le même ; et mon honorable ami (M. Sifton), le chef de ces messieurs, n'a pas dit un seul mot pour expliquer comment il se fait qu'il n'ait pas réussi à amener son collègue à supprimer les droits imposés sur les instruments aratoires.

J'ai démontré, M. l'Orateur, que mes honorables amis auraient pu faire quelque chose, s'ils n'avaient